



G4S SECURITY SOLUTIONS SÀRL

## **ACCORD SUR UN PLAN DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI – SYNDICATS ET DIRECTION VEULENT ÉVITER DES LICENCIEMENTS**

A l'issue de deux semaines d'intenses négociations, les syndicats OGBL et LCGB ainsi que la délégation du personnel ont signé le 1<sup>er</sup> juin 2021 un accord avec la direction de G4S Security Solutions sàrl.

Alors que la direction avait annoncé, le 7 mai dernier, son intention de vouloir supprimer 80 postes, comprenant 60 licenciements secs, les représentants des salariés ont d'emblée revendiqué un véritable plan de maintien dans l'emploi. Après 6 réunions de négociations, un accord visant à sécuriser les parcours professionnels des salariés impactés et à réduire considérablement, voire totalement, les risques de licenciements a pu être obtenu.

L'accord négocié par les partenaires sociaux devra encore être soumis pour homologation aux instances compétentes. Une série de mesures a pu être retenue afin d'éviter le recours aux licenciements. Un accent particulier a été porté sur les efforts de formation en vue d'une reconversion interne ou même externe des salariés concernés et un plan de départ volontaire sera initié. Les syndicats et la direction ont également pris contact avec la Fedil Security Services afin de trouver des solutions au sein du secteur du gardiennage et de la sécurité privée.

En outre, un comité de suivi composé des représentants du personnel et de la direction analysera chaque mois la situation économique, financière, sociale et commerciale de l'entreprise, l'évolution de ses effectifs, des nouvelles embauches et des départs, des salariés en reclassement, l'évolution du nombre d'heures, de salariés en chômage partiel, la réorientation/réaffectation des salariés, les plans de formation, et l'évolution du nombre de contrats.

Si la situation économique et commerciale ne s'améliore toujours pas et que l'ensemble des mesures négociées et pleinement exploitées ne permet pas d'atteindre l'objectif commun consistant à réaffecter tous les salariés et ainsi à ramener à zéro le nombre de licenciements, la société pourra alors procéder à un nombre maximum de 15 licenciements économiques, au plus tôt le 1<sup>er</sup> décembre 2021. Dans ce cas, des indemnités financières et des mesures d'accompagnement sont prévues.

L'entreprise G4S, située à Gasperich, emploie actuellement près de 1 200 salariés. Elle est l'un des principaux acteurs dans le secteur de la sécurité privée et du gardiennage au Luxembourg.

**Communiqué par l'OGBL et le LCGB**

**le 1<sup>er</sup> juin 2021**